



Le chéquier Déclie, mode d'emploi

publié le 14/09/2016

Descriptif :

Le chéquier Déclie est à destination de tous les élèves en classe de 3e du département de la Vienne. Il a comme objectif de faciliter l'accès à la culture et au sport, ainsi que d'encourager la lecture.

Accès au site

<http://www.lavienne86.fr/822-le-che...>

Commander votre chéquier Déclie

<http://www.lavienne86.fr/845-comman...>

Qu'est-ce que le chéquier Déclie ?

Le chéquier "Déclie Le bon plan jeunes" est personnel et nominatif, seul un élève de 3e de la Vienne peut commander un chéquier.

Il se compose de 3 chèques de 10 euros chacun :

2 chèques sont destinés à contribuer à une adhésion à une association culturelle ou sportive, ou bien à participer à un stage

Le 3e chèque vous permettra d'acheter un livre dans l'une des librairies du département.

Vous y trouverez également 3 bons de réduction à utiliser auprès des partenaires participant à l'opération.

Comment utiliser les chèques Déclie ?

Les chèques sont utilisables auprès des structures et des commerces participant à l'opération.

Les deux chèques de 10 euros dédiés au sport et à la culture peuvent être utilisés de manières différentes :

payer une adhésion ou un stage dans une structure sportive ou culturelle avec les 2 chèques cumulés

OU

payer avec un chèque de 10 euros une adhésion à un club sportif et/ou un stage sportif

payer avec le 2e chèque de 10 euros une adhésion à une association culturelle

La suite sur le site <http://www.lavienne86.fr/822-le-che...>